

La Jurisprudence du Coran

<"xml encoding="UTF-8?>

L'essence de l'adoration: Le salat quarante hadiths

Traduit de l'anglais par : Soeur BALLOU Kaniz et Moulla NISSAR

Au Nom d'Allah, Le Très Clément, Le Très Miséricordieux

INTRODUCTION GENERALE

Chapitre 4 (al Nissa):

Le Noble Prophète (que la Paix soit sur lui et sur sa Famille) a dit :

" Celui qui, parmi ma Communauté, mémorise quarante Traditions ou Ahadiths concernant des sujets de la Religion dont on a besoin, Allah le ressuscitera le Jour du Jugement comme un érudit ayant une perspicacité profonde dans la foi. "

En suivant le Hadith mentionné ci-dessus, la section " ?ducation Islamique " de la World Federation [Islamic Education Board (IEB - WF)] a décidé de publier une série de petits livres de 40 Ahadiths sur différents sujets. Les Hadith, qui ont été sélectionnés de sources variées, sont courts et simples et, par conséquent, faciles à comprendre et à mémoriser. Nous espérons que ces fascicules ne seront pas utiles uniquement aux Zakirines ainsi qu'aux professeurs et étudiants de Madressa, mais serviront, également, à la Oummah (la Communauté Musulmane) en général.

La collecte des Ahadiths ainsi que leurs traductions, en anglais, ont été réalisées par Cheikh Shahnawaz Mahdavi. IEB-WF souhaite remercier Cheick Mahdavi pour les efforts qu'il a fournis dans la compilation et la traduction de ce travail. Qu'Allah (swt) accepte ce travail comme une tentative supplémentaire de l'IEB-WF pour propager l'Islam.

INTRODUCTION

Pour introduire les 40 Hadiths sur les Prières, il ne nous était pas possible de penser à quelque chose de plus complet, intéressant et profond que ce qui apparaît au début du chapitre sur les

Prières dans le Tawdhihoul Massâil de Ayatoullah Khomeini, le fondateur de la République Islamique d'Iran. En effet, nous l'avons choisi en espérant que tous ceux qui éprouvent de l'amour pour les Ahloul Bayt (que la Paix soit sur eux) et pour ce grand gnostique tireront de grands bénéfices de leurs paroles et déclarations inestimables.

" Les Prières sont les actes religieux les plus importants à un tel point que si elles sont acceptées par Allah, tous les autres actes d'adoration seront également acceptés. Par contre, si les Prières ne sont pas approuvées, alors les autres actions ne seront pas non plus approuvées. "

Et, tout comme le corps d'une personne qui se lave cinq fois par jour ne contient plus de saleté ou de souillure ; de même, les cinq Prières quotidiennes nettoient une personne de ses péchés.

Il est préférable d'accomplir ses Prières à l'heure et celui qui considère les Prières comme sans importance est semblable à quelqu'un qui abandonne ses Prières. Le Saint-Prophète (que la Paix soit sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit : " Celui qui n'accorde pas d'importance à (ses) Prières et les considère comme insignifiantes mérite le châtement de l'au-delà. "

Un jour, quand le Saint-Prophète (que la Paix soit sur lui ainsi que sur sa Famille) se trouvait dans la Mosquée, un homme arriva et se mit à prier. Cependant, la façon dont il accomplissait ses Prières était telle qu'il ne faisait ni le Roukou (généflexion), ni les Soujoud (les prosternations) correctement. En voyant cela, le Saint-Prophète (que la Paix soit sur lui ainsi que sur sa Famille) fit cette remarque : " Si cette personne vient à mourir et que l'état de ses Prières reste inchangé, elle ne mourra pas comme appartenant à ma religion ! "

Une personne doit, donc, faire attention à ce qu'elle n'accomplisse pas ses Prières en hâte. Au moment où elle fait ses Prières, elle doit se rappeler Allah (SWT), avoir un comportement empreint de dignité, d'humilité et de soumission, savoir avec Qui elle discute et se considérer comme absolument insignifiante et sans importance devant la Grandeur et le Rang ?levé du Seigneur des Mondes.

Si la personne se concentrait sur ces aspects dans leur ensemble, elle se détacherait de son être. Elle serait exactement comme Amiroul Moaminine (que la Paix soit sur lui) qui ne ressentit rien quand on retira la flèche de son pied alors qu'il était plongé dans ses Prières.

Une personne qui prie devrait également se repentir (pour les mauvaises actions qu'elle a faites) et s'abstenir des péchés qui font obstacle à l'acceptation des Prières tels que la jalousie, la fierté, la médisance, la consommation de nourriture et de biens Haraam, l'absorption de boissons enivrantes, le non-paiement de la Zakat et du Khoums etc. En gros, il vaut mieux qu'elle s'abstienne de tous les péchés !

Il serait également convenable de ne pas commettre d'actes qui réduisent les récompenses des Prières tels l'accomplissement de la Prière dans un état de somnolence ou le fait de retenir l'envie d'aller aux toilettes, ou aussi celui de regarder le ciel tandis qu'on est en train de prier.

En même temps, on doit accomplir des actes qui nous permettent d'avoir encore plus de récompenses ou çawaabs pour les Prières. Par exemple : porter une bague d'Agathe ('Aqiq), porter des vêtements propres, se brosser les dents, se coiffer les cheveux et mettre du parfum.

"

Nous terminons cette introduction par un beau hadith du St-Prophète (que la Paix soit sur lui ainsi que sur sa Famille) :

" Ma Oummah se divise en quatre groupes :

1. Les membres du premier groupe accomplissent leurs Prières mais sont insouciants de leurs Prières, ils seront placés dans le 'Wayl'. 'Wayl' est le nom d'un des plus bas niveaux de l'enfer.

Allah SWT a dit :

" Malheur, donc, aux célébateurs de la Prière qui sont négligents dans leurs Prières "

2. Les membres du second groupe sont tels qu'ils accomplissent les Prières occasionnellement ; aussi, le 'Ghayy' est la demeure des personnes appartenant à ce groupe.

'Ghayy' est le nom d'un autre plus bas niveau de l'enfer. Allah SWT a dit :

" Puis leur succédèrent des successeurs qui perdirent la Prière et suivirent les désirs. Ils auront tôt fait de rencontrer la perte. "

3. Le troisième groupe est constitué de ceux qui n'accomplissent jamais leurs Prières et le

'Saqar' leur est réservé. 'Saqar' est également un des niveaux les plus inférieurs de l'enfer. Allah

SWT le décrit en ces termes :

" (Les résidents du paradis demanderont aux habitants de l'enfer :) Qu'est-ce qui vous a conduit au Saqar ? - Eux de dire : "Nous n'étions pas des célébrateurs de la Prière" " .

4. Le quatrième groupe est composé de personnes qui accomplissent leurs Prières régulièrement et en toute humilité. Allah SWT parle d'eux en ces termes : " Oui, ils sont gagnants, les croyants, ceux qui sont dévoués dans leur Prière. "

Prions Allah SWT pour qu'Il décrète que nous fassions tous partie du quatrième groupe.

Mahmoud Sharifi

Les Prières dans le Saint-Coran

" Et établis la Prière. Oui, la Prière empêche de la turpitude et du blâmable. Le Rappel d'Allah est, certes, ce qu'il y a de plus grand. "

(Saint-Coran, Souratoul 'Ankabout, verset 45)

Chapitre 1 : Le Rang des Prières selon l'Islam

Hadith 1 : Le Rang Spécial des Prières

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit : "La première chose qu'Allah a rendue obligatoire pour ma Oummah (ma Communauté) sont les cinq Prières, la première chose parmi ses actes d'adoration qui sera emmenée vers les cieux seront les cinq Prières et la première chose sur laquelle elle sera questionnée seront les cinq Prières."

(Kanzoul Oummal, Volume 7, Hadith 18859)

Hadith 2 : Les Piliers de la Religion

L'imam Al-Baqir (que la Paix soit sur lui) a dit : "L'Islam est basé et instauré sur cinq choses : Le Salat (les Prières), la Zakat, le Hajj, le Sawm (jeûne) et la Wilayah."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 234)

Hadith 3 : La Parabole des Prières

L'imam Al-Baqir (que la Paix soit sur lui) a dit : "La Prière est le pilier de la Religion et sa parabole est semblable au support d'une tente : quand le support reste droit, les piquets et les cordes restent droites et verticales mais quand le support se courbe, ni les piliers ni les cordes ne restent droits."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 218)

Hadith 4 : Les Ressources du Salut

Le Messenger d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a déclaré :

" Pour celui qui adhère de façon appliquée aux cinq Prières (quotidiennes), celles-ci seront, pour lui, le Jour du Jugement, un moyen d'éclairage, de témoignage et de Salut. "

(Kanzoul Oummal, Volume 7, Hadith 18862)

Hadith 5 : L'Illumination du Cœur

Le Messenger d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :

"La Prière d'une personne est (en réalité) une lumière dans son cœur, donc, celui qui la désire peut illuminer son cœur (grâce aux prières)."

(Kanzoul Oummal, Volume 7, Hadith 18973)

Hadith 6 : Une preuve de l'acceptation des actes

L'imam As-Sadiq (que la Paix soit sur lui) a dit : "La première chose pour laquelle une personne devra rendre le compte sera les Prières. Si elles sont acceptées, tous ses autres actes seront (aussi) acceptés. Mais si elles sont rejetées, tous ses autres actes seront (également) rejetés."

(Wassa'ilous-Shia, Volume 3, Page 22)

Hadith 7 : La Conduite des Prophètes

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :

"La Prière est l'un des ordres (principaux) de la Religion, auquel est lié l'enchantement du Seigneur, Le Tout Puissant et Le Glorieux, et c'est la conduite des Prophètes."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 231)

Hadith 8 : La norme de l'Islam

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :

"La Prière est la norme de l'Islam. Celui qui aime les prières et respecte ses limites, ses heures et ses méthodes est un vrai Croyant."

(Kanzoul Oummal, Volume 7, Hadith 18870)

Hadith 9 : Les Bienfaits des Prières

L'imam As-Sadiq (que la Paix soit sur lui) a dit : " Sans doute l'Ange de la Mort repousse Satan de la proximité de celui qui aura adhéré et protégé ses Prières, et lui fait réciter le témoignage "il n'y a pas de Dieu sauf Allah et Mohammad est Son Messager" lors du moment terrifiant et effrayant (de la mort). "

(Wassa'ilous-Shia, Volume 3, Page 19)

Hadith 10 : Les Prières et les Enfants

L'imam Al-Baqir (que la Paix soit sur lui) a dit : "Nous ordonnons à nos enfants d'accomplir les Prières lorsqu'ils ont cinq ans, alors, vous aussi, vous devriez ordonner à vos enfants de les effectuer (mais seulement) lorsqu'ils ont sept ans."

(Wassa'ilous-Shia, Volume 3, Page 12)

Chapitre 2 : L'Importance et les Vertus des Prières

Hadith 11 : La Valeur des Prières

L'imam As-Sadiq (que la Paix soit sur lui) a déclaré : "Une Prière obligatoire vaut mieux que le Hajj accompli vingt fois et il vaut mieux faire un Hajj plutôt que de donner une maison pleine d'or en charité."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 227)

Hadith 12 : Le Visage de la Religion

Le Messenger d'Allah (que les Bénédictiones d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :
"Chaque chose a un visage et le visage de votre Religion est la Prière. Alors préservez-le pour
que personne parmi vous ne puisse endommager et défigurer le visage de sa Religion."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 209)

Hadith 13 : L'Importance des Prières

Le Messenger d'Allah (que les Bénédictiones d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a
déclaré : "Quand l'heure de chaque Prière approche, un ange annonce au peuple : (ô gens!)
Levez-vous et éteignez, grâce aux Prières, le feu que vous avez allumé pour vous-mêmes."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 209)

Hadith 14 : Les Bénédictiones des Prières

L'Amir des croyants [L'imam Ali] (que la Paix soit sur lui) a dit : "Sans doute, quand une
personne s'engage dans les Prières, son corps, ses vêtements et toute chose qui l'entoure
adore Allah."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 213)

Hadith 15 : Le Rang des Prières

Le Messenger d'Allah (que les Bénédictiones d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :
"La Prière est à la Religion ce que la tête est au corps."

(Kanzoul Oummal, Volume 7, Hadith 18972)

Hadith 16 : La Purification de l'Ame

Le Messenger d'Allah (que les Bénédictiones d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :
"L'exemple des cinq Prières (quotidiennes) est semblable à celui de la rivière d'eau pure qui
coule devant vos maisons dans laquelle une personne se lave cinq fois par jour, qui le nettoie

des saletés."

(Kanzoul Oummal, Volume 7, Hadith 18931)

Hadith 17 : L'engagement d'Allah

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) cite les paroles d'Allah, L'Exalté : "J'ai rendu obligatoires les cinq Prières sur ta Oummah (Communauté) et passé un engagement avec Moi-même que celui qui veille à accomplir ses Prières en respectant ses heures, Je le placerai au Paradis. Aussi, pour celui qui ne respecte pas ces heures, Je n'ai pas d'engagement (avec lui)."

(Kanzoul Oummal, Volume 7, Hadith 18872)

Hadith 18 : Le Souvenir d'Allah

L'imam Al-Baqir (que la Paix soit sur lui) a dit : " Le souvenir d'Allah envers "ceux qui prient" est meilleur et supérieur à leur souvenir envers Lui. Ne L'avez-vous pas remarqué dire (dans le Saint Coran) : "Souvenez-vous de Moi et Je Me souviendrai de vous."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 199)

Hadith 19 : La Bénédiction d'Allah

L'imam Ali (que la Paix soit sur lui) a déclaré : "Quand une personne se lève pour les Prières, Iblis s'approche de lui et le regarde avec envie et jalousie car il voit la Bénédiction d'Allah entourer la personne."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 207)

Hadith 20 : S'Abstenir des Péchés

Il est rapporté qu'un jeune, parmi les Ansars [les Partisans de Médine], avait l'habitude, d'une part, de prier avec le Messager d'Allah (que la Paix soit sur lui et sur sa Famille) et, d'autre part, de faire des péchés et des actes corrompus. Quand le Messager d'Allah sut cela, il dit : "Un jour viendra quand ses Prières l'empêcheront de pécher. Après peu, le jeune se repentit."

(Biharoul Anwar, Volume 82, Page 198)

Chapitre 3 : L'Importance des Heures de salat

Hadith 21 : Comment et quand ?

L'imam As-Sadiq (que la Paix soit sur lui) a dit : "Quand vous offrez une Prière obligatoire, faites-le à son heure stipulée comme si c'était votre dernière Prière et vous avez peur de ne plus jamais avoir la chance de prier dorénavant."

(Al Mahajjatoul Baïda, Volume 1, Page 350)

Hadith 22 : L'Importance des Heures de Prières.

Le Messenger d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a rapporté qu'Allah, Le Tout Puissant et Le Glorieux a dit : "J'ai un engagement avec Mes croyants que s'ils accomplissent leurs Prières aux heures stipulées, Je ne leur châtierai pas et leur donnerai une place au Paradis sans aucune question."

(Kanzoul Oummal, Volume 7, Hadith 19036)

Hadith 23 : Le Saint Prophète et les Prières

Aishah raconte : "Nous étions engagés dans une longue conversation avec le Messenger d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille), mais quand l'heure du Salat arriva, c'était comme si ni lui ne nous connaissait, ni nous ne le connaissions."

(Al Mahajjatoul Baïda, Volume 1, Page 350)

Hadith 24 : Les Prières à l'Heure

L'imam As-Sadiq (que la Paix soit sur lui) a dit : "Si une personne préserve sa Prière et l'accomplit à son heure stipulée, elle monte en étant une pure lumière blanche et lui dit : "Tu m'as gardée, qu'Allah te protège." Mais s'il ne préserve pas sa Prière et s'il ne l'accomplit pas à son heure décrétée, elle s'élève telle une sombre et triste chose et lui dit : "Tu m'as détruite, qu'Allah te détruise aussi."

(Al Mahajjatoul Baïda, Volume 1, Page 340)

Hadith 25 : Une Entité Bien Aimée

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :
"Les actions les plus aimées au regard d'Allah sont : la Prière aux heures stipulées, (ensuite) la bonté et la gentillesse envers les parents (et finalement) le Djihad dans la voie d'Allah."

(Kanzoul Oummal, Volume 7, Hadith 18897)

Chapitre 4 : La Négligence et l'Insouciance Concernant les Prières

Hadith 26 : Considérer les Prières comme Insignifiantes

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :

"Celui qui considère les Prières comme insignifiantes et légères n'est pas des miens. Je jure par Allah qu'il ne m'approchera pas à la Source de Kauthar."

(Biharul Anwar, Vol. 82, Page 224)

Hadith 27 : Le Dégradement ou l'Avilissement des Prières

L'imam As-Sadiq (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui) a dit : "Notre Intercession n'atteindra jamais celui qui considère ses Prières comme étant sans importance et sans aucune valeur."

(Biharul Anwar, Vol. 82, Page 227)

Hadith 28 : Détruire les Prières

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a formulé : " Ne détruisez pas vos Prières en aucun cas : celui qui détruit ses Prières sera ressuscité en compagnie de Qaroun, Haman et Fir'aun."

(Biharul Anwar, Vol. 82, Page 202)

Hadith 29 : Les Prières Incorrectes

L'imam Al-Baqir (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui) a dit : "Un jour, le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) était assis dans la Mosquée quand un homme entra et commença à prier, mais de telle façon qu'il n'accomplissait ni le Roukou ni les Soujjouds correctement. En voyant cela, le Messager d'Allah (saw) commenta : "Cette personne picore comme un corbeau. Si elle vient à mourir et

que l'état de ses Prières reste tel qu'il est actuellement, elle ne mourra sûrement pas comme
faisant partie de ma Religion.

(Al Mahajjatoul Baidà, Vol. 1, Page 34)

Hadith 30 : L'insouciance envers les Prières

Le Messager d'Allah (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a déclaré : "La Prière est le pilier de votre Religion et celui qui renonce intentionnellement à ses Prières détruit sa Religion. En outre, celui qui ne respecte pas l'heure des Prières sera destiné à entrer au "Wayl" qui est une vallée en Enfer. En effet, Allah le Tout-Puissant a dit : "Malheur, donc, à ceux qui prient tout en négligeant (et retardant) leur Salât" : Le Saint Coran, Sourate Maoun versets 4 et 5

(Biharoul Anwar, Vol. 82, Page 202)

Hadith 31 : Les Conséquences de l'Abandon des Prières

Le Noble Prophète (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :
"N'abandonnez pas vos Prières intentionnellement parce qu'en vérité, c'est une obligation d'Allah et Son Messager cesse de protéger celui qui renonce à ses Prières d'une façon intentionnelle."

(Kanzoul Oummal, Vol. 7, Hadith 19096)

Hadith 32 : La mort de l'incrédule

Le Noble Prophète (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :
"Si une personne abandonne ses Prières sans se soucier des récompenses ni craindre les châtements, je ne me préoccupe pas de lui car sa mort est celle d'un Juif, d'un Chrétien ou d'un Mazdéen."

(Biharoul Anwar, Vol. 82, Page 202)

Hadith 33 : Le Châtiment

Le Noble Prophète (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a dit :
"Les bonnes actions de celui qui, sans aucune raison valable, n'accomplit pas ses Prières

jusqu'à ce que son heure soit passée, sont annulées." Puis il a ajouté : "Ce qui diffère un
Croyant d'un incrédule est l'abandon des Prières."

(Biharoul Anwar, Vol. 82, Page 202)

Hadith 34 : La Porte de l'Enfer

Le Noble Prophète (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa Famille) a
déclaré : "Le nom de celui qui abandonne ses Prières intentionnellement est écrit sur la porte
de l'Enfer par laquelle il va (éventuellement) entrer."

(Kanzoul Oummal, Vol. 7, Hadith 19090)

Chapitre 5 : L'étiquette de la Prière et les Conditions de Son Acceptation

Hadith 35 : Les Conditions de l'Acceptation des Prières

L'imam As-Sadiq (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui) a dit qu'Allah, L'Exalté, a annoncé
: "J'accepterai les Prières de celui qui se présente humblement devant Ma Grandeur, qui
maîtrise pour mon Amour ses désirs ignobles et ses passions charnelles, passe sa journée en
Mon Souvenir, ne cherche pas à montrer sa grandeur devant Mes créatures, nourrit les
affamés, habille les nécessiteux, se comporte avec gentillesse et pitié envers ceux qui sont
dans la misère et la difficulté, offre un toit à ceux qui sont étrangers (dans sa ville) et se
trouvent loin de leur résidence."

(Wassa'ilous-Shia, Vol. 15, Page 210)

Hadith 36 : Prières acceptées? Quelle en est la Preuve?

L'imam As-Sadiq (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui) a dit : "Celui qui désire savoir si
ses Prières sont acceptées ou pas doit observer si ses Prières l'ont éloigné du mal et des
mauvaises actions. (Si oui,) alors il peut s'assurer que ses Prières sont acceptées dans la
mesure où elles l'ont éloigné du Mal."

(Biharoul Anwar, Vol. 82, Page 198)

Hadith 37 : Les Prières et la Wilayah des Ahloul Bayt

Une fois, une personne demanda à l'Imam Zainoul Abidine (que les Bénédiction d'Allah soient

sur lui) : "Quel est le critère de l'acceptation des Prières ?" L'imam (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui) répondit : "Reconnaître notre Wilayah et se désolidariser de nos ennemis."

(Biharoul Anwar, Vol. 84, Page 245)

Hadith 38 : Les Prières Recommandées et Obligatoires

Imam Al-Baqir (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui) a dit : "Quand une personne accomplit la Prière, parfois seule la moitié monte vers le ciel alors que parfois c'en est seulement le tiers, ou le quart, ou le cinquième qui monte. Seule la portion de la Prière que la personne aura accomplie en toute concentration et en toute attention du cœur est destinée à l'ascension. (Et alors) il est conseillé aux gens d'accomplir les Prières recommandées pour essayer de compenser ce qui était resté incomplet dans leurs prières obligatoires."

(Al Haqà'iq, Page 219)

Hadith 39 : Les Prières Accompagnées de l'Adhan et de l'Iqamah

Imam As-Sadiq (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui) dit : "Deux rangées d'anges prient derrière celui qui accomplit ses Prières avec Adhan et Iqamah alors que seulement une rangée d'anges prie derrière celui qui accomplit ses Prières avec Iqamah mais sans Adhan." On demanda à Imam (que la Paix soit sur lui) : "Et quelle est la longueur de chaque rangée ?" L'imam (que la Paix soit sur lui) répondit : "Au minimum, sa longueur s'étend d'Est en Ouest et au maximum sa longueur est la distance comprise entre la Terre et les Cieux."

(Wassa'ilous Shia, Vol. 4, Page 620)

Hadith 40 : Les Prières et les Supplications

L'imam As-Sadiq (que les Bénédiction d'Allah soient sur lui) a déclaré : "Il est vrai qu'Allah a rendu obligatoires sur vous les cinq Prières aux meilleurs moments de toutes les heures, alors ".il est important que vous L'imploriez à la fin de ces Prières